



**PAR COURRIEL**

[REDACTED]

Montréal, le 16 mai 2019

**Martine Comtois**  
Vice-Présidente  
Affaires corporatives  
Secrétaire générale

**Objet : Votre demande d'accès à l'information**  
**N/D 032 142 000 / 2019-2020-008D**

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 24 avril dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. « *Les frais annuels engendrés par l'adhésion de la Société des alcools du Québec à l'Association canadienne des sociétés des alcools pour les années 2015 à 2019 inclusivement;*
2. *Les montants totaux payés à l'Association canadienne des sociétés des alcools sur une base annuelle entre 2015 et 2018 inclusivement, ainsi que les pièces justificatives ».*

En réponse à votre première question, nous souhaitons vous informer que, pour les années 2015 à 2019, la SAQ a déboursé annuellement 750 \$ pour ses frais d'adhésion à l'association canadienne des alcools.

Quant à votre deuxième question, veuillez noter que les montants totaux incluant les frais d'adhésion pour les années 2015 à 2018 étaient respectivement de 16 164 \$ en 2015, 16 111 \$ en 2016, 16 039 \$ en 2017 et 15 994 \$ en 2018.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

La Responsable à l'information

[REDACTED]

Martine Comtois

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 6645  
m.comtois@saq.qc.ca